



VENTE ONLINE

PHILIPPE BOSSELER

à 6700 Arlon, Avenue de Mersch, 53
Tél. : 063/22.02.28 - Fax : 063/23.36.28
E-mail: philippe.bosseler@notaire.be
TVA : 0851.02.00.95

**LES ENCHÈRES NE POURRONT ÊTRE ÉMISES QU'EXCLUSIVEMENT ONLINE PAR LE BIAIS DU SITE
INTERNET SÉCURISÉ WWW.BIDDIT.BE**

Une maison d'habitation avec atelier et jardin sise à Stockem (Arlon), rue des Bruyères, 47.



LA MISE À PRIX POUR CE BIEN EST DE 160.000 €

L'ENCHÈRE MINIMUM POUR CE BIEN S'ÉLÈVE À 1.000€

- SOUS-SOL / GARAGE :** Sous-sol : 4 caves sous la partie maison avec chaufferie.
Garage : garage pouvant contenir deux voitures en enfilade.
- REZ-DE-CHAUSSEE :** Hall d'entrée – cuisine (non équipée) – 1 salle à manger – 1 salon – 1 bureau – 1 salle de bain (douche, évier, WC) – « véranda » permettant le passage entre la maison et l'atelier – 1 atelier assez grand et profond composé de 3 pièces – un hangar (mur en tôle acier).
- 1ER ETAGE :** 2 chambres
- 2 EME ETAGE :** Grenier non isolé
- EXTERIEUR :** Une cour, un jardin en friche et un grand terrain au fond (servitude au profit du voisin habitant le numéro 43 - cf conditions de vente). Jardin accessible par un sentier rural.
- CONFORT :** Chaudière ancienne au mazout Weishaupt – 2 citernes à mazout chacune d'une contenance de 1.200L - bien relié à l'égout – châssis : bois simple vitrage avec volet en bois (PVC double vitrage de 1994 dans le passage arrière) – installation électrique non conforme – absence de détecteurs d'incendie – toiture en ardoise (éternit pour le hangar du fond) – façade avant orientée à l'est.
- CONTENANCE :** 19a 92ca
- R.C. :** 715€
- JOUISSANCE :** Libre à l'acte

LE BIEN POURRA ÊTRE VISITÉ PAR LES CANDIDATS-ACQUÉREURS SUR PRISE DE RDV AVEC L'ÉTUDE.

LE JOUR ET L'HEURE DU **DÉBUT DES ENCHÈRES** EST LE **04/06/2024 À 14H00** – LE JOUR ET L'HEURE DE **CLOTURE DES ENCHÈRES** EST LE **12/06/2024 À 14H00**

SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES PROLONGATIONS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, EN RAISON DU SABLIER ET/OU D'UNE PANNE DE LA PLATEFORME D'ENCHÈRES.

CAHIER DES CHARGES ET RENSEIGNEMENTS EN L'ÉTUDE

LE NOTAIRE ATTIRE L'ATTENTION DES ÉVENTUELS ADJUDICATAIRES QU'AUCUN PAIEMENT EN ESPÈCES NE SERA ACCEPTÉ.